

« L'enfant agressé et le conte créatif »

Par Marie-Christine Gryson-Dejehansart
Psychologue clinicienne, formatrice et expert judiciaire.



Affirmations fortes de l'ouvrage :

« Lorsque l'expert examine un enfant présumé victime, il s'avère indispensable de savoir que l'entretien exige une attitude neutre et que les questions posées doivent être « ouvertes » pour ne pas induire les réponses car l'enfant est suggestible (...). **L'enfant victime est souvent submergé par un sentiment d'irréalité à effet dissociatif compte tenu de l'incongruité honteuse des agressions subies.**

Si on (...) lui suggère par le doute ou l'intimidation, qu'il ment ou qu'il fabule, l'enfant se rétracte car il souhaite avant tout, avoir fait un mauvais rêve. Il est tout aussi indispensable de savoir qu'un enfant qui a vécu des viols très fréquemment sur une longue période amalgame toutes les situations. Ainsi il peut rapporter à telle date dans tel lieu des faits qui se sont passés ailleurs et à une autre période. (...) Il faut également savoir que la mémoire de l'enfant, comme son cerveau, sont en phase de construction. **Le souvenir des faits peut évoluer et il se métabolise toujours dans le sens d'une minimisation.** L'enfant l'inscrit parfois dans son univers de référence pour lui donner sens car **il n'a pas les ancrages cognitifs** permettant d'inventer une fellation ou une sodomie entre adultes et enfants et encore moins des viols en réunion.

L'auteure :

Marie-Christine Gryson-Dejehansart est Psychologue Clinicienne, Membre de la Fédération Française de Psychologie, Expert judiciaire près la Cour d'Appel de Douai (1989-2015), Membre de la Compagnie Nationale des Experts Psychologues (CNEPSY) jusqu'en 2015. Pendant près de 30 ans, en tant qu'experte psychologue judiciaire, à raison d'une soixantaine d'expertises annuelles d'enfants ayant subi des agressions sexuelles, l'auteure parle à partir de toutes ces réalités analysées. Experte-judiciaire de l'affaire d'Outreau, contestée par la meute des avocats des accusés, elle rétablit les faits dans un ouvrage : « Outreau, la vérité abusée ».

Résumé :

D'abord l'auteure nous présente les outils qu'utilisent les experts pour mesurer la cohérence des récits des enfants victimes compte-tenu des différents âges et des traumatismes subis. Parmi ces outils, des pages passionnantes sur le dessin qui permet à l'enfant de « projeter sa réalité intérieure ». Puis un ensemble de 47 critères de cohérence et d'autres tests.

Mais le cœur du livre c'est l'utilisation du conte créatif (créé par l'enfant lui-même) selon une méthodologie thérapeutique élaborée depuis 1983 avec comme objectif d'aider les enfants à « reprendre le dessus » vis-à-vis de l'agresseur et des situations subies.

Le conte est un lieu protégé car l'enfant trouve de nombreuses défenses pour agir et réduire à néant l'agresseur. La thérapie devient alors puissante car l'enfant puise une nouvelle force dans ce cadre rassurant notamment parce que c'est lui-même qui décide du sort du coupable. L'auteure indique que les enfants ont une grande joie à travailler dans ce processus créatif.

Discussion :

Un ouvrage que l'on parcourt avec avidité car l'auteure nous mène de découvertes en découvertes. Sa rigueur, sa bienveillance pour les enfants, sa manière de nous faire partager la joie des enfants découvrant, grâce au conte créatif, qu'un chemin de libération de leur agresseur existe, tout cela fait de ce livre un moment fort pour le lecteur. Les professionnels y trouveront un « matériel » élaboré et opérationnel.

